



L'INGRATITUDE POLITIQUE.



J'ai beaucoup écrit sur les mœurs, et l'on a dû croire qu'en reprenant la plume pour fournir mon contingent au livre des CENT-ET-UN, je rentrerais dans les fonctions d'observateur que j'ai exercées, à peu près seul, à Paris, pendant vingt ans. Je ne voudrais pas que le titre que j'ai donné à ce discours pût faire supposer que je veuille m'éloigner du but général de cet ouvrage, en me lançant dans le domaine de cette haute politique à laquelle je fais vœu de rester désor-

mais étranger. C'est donc comme observation de mœurs, et particulièrement des mœurs parisiennes, que je laisse tomber au hasard, dans cet écrit, quelques réflexions qui m'oppressent depuis long-temps.

On a tout dit, et, qui plus est, on a tout prouvé sur l'ingratitude des rois et des gouvernements; c'est de l'ingratitude du peuple qu'il sera question dans cet écrit. Je connais l'époque où j'achève de vivre, je dois donc, pour rassurer mes lecteurs sur l'ennui d'une dissertation, que le titre de ce discours semble leur promettre, sur la fatigue des développements historiques où je pourrais me laisser entraîner, les prévenir que je renfermerai mon sujet dans les bornes les plus étroites : c'est un seul peuple, les Français; un seul événement de son histoire, la révolution, que je prends pour exemple et pour preuve de cette affligeante vérité : l'ingratitude des contemporains est, presque sans exception, le lot des hommes qui dévouent leur existence au triomphe de la cause nationale. Il est un écueil que je n'ai point cherché à éviter, bien qu'il m'ait été signalé par l'état actuel de nos mœurs; mes éloges s'adressent aux individus, et ma censure porte sur les masses : cette route, on le sait, ne conduit plus à rien; le pouvoir lui-même n'a plus de flatteurs.

En traduisant l'ingratitude politique au tribunal de la justice humaine, je prétends lui laisser tout l'odieux que la morale et la philosophie attachent à son nom : « L'ingrat n'a qu'un vice (dit admirablement le poète Young), tous les autres lui peuvent être comptés pour des vertus ¹. »

Après avoir signalé l'ingratitude comme la plus odieuse maladie du corps social, il est sans doute bien pénible d'ajouter que la nation française, à l'époque la plus glorieuse de son histoire, que la ville de Paris dans le cours d'une révolution qui l'a placée à la tête du monde civilisé, offrent peut-être les plus nombreux exemples de cette ingratitude politique contre laquelle aucune voix reconnaissante ne s'est encore élevée.

Certes, on ne croira pas que, dans une accusation de cette nature, je veuille rendre la nation responsable des crimes et des malheurs qu'elle a soufferts dans le long enfantement de sa liberté. En évoquant les ombres de quelques-unes des plus illustres victimes de nos discordes civiles, ce ne sont plus les bourreaux que j'accuse (dès long-temps l'horreur publique en a fait justice), c'est la France, c'est Paris, surtout,

¹ He that's ungrateful, has no guilt but one :
All other crimes may pass for virtues in him.
YOUNG.

à qui je demande compte de l'indifférence coupable, du honteux abandon où reste ensevelie la mémoire de ces héros de l'humanité.

L'ingratitude, chez l'homme individu, a pour principe l'intérêt personnel; chez l'homme collectif, qu'on appelle *le peuple*, l'ingratitude naît de l'envie et de l'intrigue, ennoblies du nom d'esprit de parti, par quelques *habiles* toujours prêts à remuer les passions populaires au profit de leur ambition personnelle. Il est à remarquer que cette faction des *habiles* finit toujours, dans les grandes crises de l'état, par diriger le mouvement révolutionnaire, alors même qu'elle ne l'a pas suscité : pour y parvenir, son moyen le plus habituel est de détourner l'opinion publique des objets actuels de son culte, en montrant à ceux-ci l'oubli profond qui pèse sur la tombe des grands citoyens qu'ils ont choisis pour modèles.

Tel homme que le sort de Bailly n'effrayerait pas, qui se sentirait capable de sacrifier à la patrie son repos, sa fortune, sa gloire même, avec la certitude de trouver, comme ce martyr de la liberté, la mort la plus cruelle au terme de sa carrière; tel homme, dis-je, prêt à concevoir, à imiter un semblable dévouement, reculerait devant la pensée que son souvenir restât enseveli avec son cadavre mutilé dans quelque

coin de ce Champ-de-Mars, où l'on cherche en vain la place qu'arrosa le sang de l'infortuné Bailly. Quelles pensées pouvaient occuper sa grande âme au moment où des monstres, échappés de l'enfer, faisaient flotter, sur son visage vénérable, un drapeau enflammé; lorsque agité par un tremblement causé par la pluie et la rigueur de la saison, il répondait au misérable, qui lui reprochait de trembler : *Oui, mon ami, je tremble, mais c'est de froid?* Quelles réflexions profondes absorbaient ses esprits pendant l'heure épouvantable où, pour prolonger son supplice, ses bourreaux exigèrent que l'échafaud fût transporté sur une autre place, au milieu d'un amas de fumier et de fange? Je l'entends ce langage muet du philosophe expirant : « J'ai voulu la liberté de mon pays; j'ai, le premier, prêté serment à la monarchie constitutionnelle, seul gouvernement où la France puisse trouver la liberté, l'indépendance et le bonheur : je péris dans des tourments affreux, mais j'ai le bonheur de mourir à une époque où, pour tout homme de bien, il est presque honteux de vivre.

« Ne craignez pas, ô mes concitoyens, qu'aucune plainte injurieuse à votre honneur s'exhale de mon sein, au milieu des angoisses de ma longue agonie : loin de t'accuser, peuple français, d'un crime commis en ton nom, c'est en toi que

je mets ma dernière espérance, de ce côté du tombeau : tu garderas ma mémoire, tu la protégeras contre la haine posthume de mes persécuteurs. Indifférent à la perte de quelques jours que pouvait encore me compter la nature, je ne le suis pas à ma renommée, et la certitude que la reconnaissance publique veillera autour de ma tombe, me montre, en ce moment, l'échafaud resplendissant de gloire et d'immortalité.»

Laissons le grand citoyen mourir dans cette pensée consolante; mais si l'étranger nous demande sur laquelle de nos places publiques est élevée la statue colossale de l'un des fondateurs de la liberté, du premier maire de Paris, du premier député de cette ville, du premier président de l'Assemblée constituante, de celui qui provoqua et reçut le serment du Jeu-de-Paume, du patriote irréprochable qui couronna, par une mort sublime, une vie illustrée par de si beaux talents et de si hautes vertus; nous nous éloignerons en rougissant de honte, pour n'avoir pas à répondre : « NOUS NE SAVONS PAS MÊME OU REPOSE LA CENDRE DE BAILLY¹. »

¹ Au moment où je trace ces dernières lignes, j'apprends qu'un nouvel outrage vient d'être fait à la mémoire de cet homme illustre. A la dernière exposition, au Louvre, on a refusé de recevoir un tableau de M. Boulanger, représentant la mort de Bailly, dont on s'accorde à reconnaître le mérite, sous prétexte qu'il ne faut pas réveiller un PAREIL SOUVENIR.

La terreur régnait sur la France, le sang coulait par torrents du haut de l'impitoyable Montagne, et la République naissante allait périr avec la liberté dans les excès de la plus effroyable licence. Marat, le plus hideux représentant de la fureur anarchique, faisait retentir la tribune nationale de ses rugissements, et glaçait tous les cœurs d'épouvante : ce même peuple français, dont l'attitude seule faisait trembler l'Europe en armes, subissait en silence le joug du plus ignoble tyran. Chacun se révoltait contre sa propre dégradation, et personne n'osait même s'avouer le désir de s'y soustraire. Quelques femmes semblaient seules rester vivantes au milieu de cette asphyxie morale dont les hommes étaient frappés.

L'une d'elles, Charlotte Corday, d'une famille noble qu'elle a rendue historique, dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, dans l'âge du plaisir et du bonheur, prend à vingt-trois ans la résolution de mourir pour venger son pays et l'humanité : désormais pour elle plus d'avenir, plus d'illusion; elle a laissé l'espérance à la porte du monstre chez qui elle s'est introduite.

C'en est fait, l'apôtre du meurtre et du brigandage, l'homme réputé atroce parmi ses atroces complices, l'infâme Marat expire sous la main d'une jeune fille, qui attend, immobile auprès d'un cadavre, la récompense de son héroïque dévoue-

ment; elle ne tarde pas à le recevoir; le bourreau fait tomber sa tête, et Charlotte Corday ne laisse plus au monde que le sublime exemple de son courage et de ses vertus patriotiques. Il s'éteindra bientôt ce souvenir qui dut être impérissable; puisse-t-il du moins ne pas s'effacer au souffle de la calomnie! Vain espoir! des hommes toujours prêts à rabaisser une belle action, à la hauteur de laquelle ne pourra jamais s'élever leur bassesse, n'ont pas eu honte d'élever d'injurieux soupçons sur la nature des liaisons de cette admirable fille avec le député Barbaroux; Louvet, dans ses mémoires, a prouvé l'absurdité d'une pareille supposition; mais l'ingratitude publique a cela de particulièrement odieux, qu'en effaçant le portrait du bienfaiteur, elle laisse trop souvent subsister les taches dont l'envie ou la sottise l'avait couvert. Un homme, pourquoi faut-il que ce soit un étranger, publia l'apologie de cette jeune héroïne le jour même de sa mort: Adam Lux, député de Mayence, proposa de lui élever une statue avec cette inscription: *Plus grande que Brutus*: il paya de sa vie sa généreuse proposition, qui ne trouva point d'échos en France, alors même que le silence n'y avait plus l'excuse de la peur.

Les mêmes nuages d'indifférence et d'oubli, qui pèsent sur la tombe de Charlotte Corday,

déroberont également aux hommages publics les ombres illustres:

De *Philippine Roland*, qui se dévoua si généreusement pour son pays et pour son époux; qui montra l'âme de Socrate sous les traits d'une femme jeune et belle;

De cette autre héroïne de l'amour conjugal; de cette madame de Lafayette, devant qui s'était agenouillé Voltaire, comme devant l'épouse de l'ami de Washington; de madame de Lafayette qui s'enterra vivante dans les cachots d'Olmütz, où son illustre époux expia pendant cinq ans son dévouement à la cause de la liberté dans les deux mondes;

D'*Élisabeth de France*, qu'aucun péril, aucune menace ne put décider à séparer son sort de celui de son auguste frère.

Approchons-nous d'un tombeau plus récemment fermé: c'est ici que repose MANUEL. Puisque j'ai prononcé son nom, j'ai achevé son éloge: j'ai dit qu'il fut un de nos plus grands orateurs, un de nos plus grands citoyens; j'ai dit que la liberté, l'indépendance et la gloire nationales, n'ont jamais eu de plus intrépide défenseur; j'ai dit que Manuel, victime de la plus révoltante injustice, du plus lâche abus de pouvoir, fut déclaré *indigne* de siéger à la chambre des députés par la majorité de ses indignes col-

lègues. Le cri de la douleur et de l'indignation publiques qui s'éleva contre ses oppresseurs ne permettait à personne de douter qu'une nomination nouvelle ne le vengeât bientôt, en le rappelant au sein d'une assemblée d'où la violence la plus illégale l'avait fait sortir. Cinq mois après l'occasion se présente; les amis de Manuel le forcent à se mettre sur les rangs, et il n'obtient pas trente voix dans le collège électoral où il s'est porté comme candidat à la députation. Cette marque d'ingratitude aggrave la maladie dont il est atteint, il meurt: une souscription est ouverte pour lui élever une statue; mais c'est en vain qu'auprès de *sa tombe un ami s'agenouille et quête pour honorer ses restes*¹; les faibles secours qu'il reçoit n'auraient pas suffi à faire exécuter, non plus la statue, mais le simple buste du grand homme, si le *Chansonnier* se fût contenté de payer à la mémoire de son illustre ami le tribut de ses chants et de ses larmes.

Les fureurs populaires, le bon plaisir royal, ont arrosé le sol français d'un sang précieux; la nation a gémi sur le sort des victimes; mais est-ce assez de quelques larmes, si promptement essuyées, pour acquitter la dette de la patrie envers de si héroïques infortunes? Quel trophée,

¹ Voyez le *Tombeau de Manuel* (Chansons de Béranger).

quel monument, quelle simple inscription de rue, de place, de fontaine publique, consacrent à la postérité les noms de Biron, des deux Custine, de Condorcet, de Lavoisier, de Ney, de Labédoyère, de Mouton Duvernet, de Chartrand, de Berton, de Caron, de Bories et des trois complices de sa gloire? Serait-ce donc trop demander à la reconnaissance nationale de faire disparaître tant de noms insignifiants ou ridicules, qui salissent les coins de rue de cette capitale du monde, pour y substituer des noms que d'éminents services rendus, de grandes injustices à réparer, recommandent à la mémoire des hommes?

Les vengeances révolutionnaires passent, comme un torrent, sans flétrir le caractère de la nation qui les subit; mais l'ingratitude du peuple annonce la dégradation de ses mœurs, et laisse sur son caractère une tache indélébile qui s'étend, le pénètre, et finit par le corrompre. C'est, à l'envisager sous ce rapport, qu'il est permis de dire que l'indifférence de la nation française pour la renommée des grands citoyens dont l'échafaud a payé les services, porte plus de préjudice à sa véritable gloire, que les crimes des factions dont les traces disparaissent avec le mouvement convulsif qui les a produits.

Et cependant cet oubli coupable, dont je me